

Questionnaire aux candidates et candidats – Élections municipales 2025

Préparé par la Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska

Madame, Monsieur, chère candidate, cher candidat,

La Corporation de développement communautaire (CDC) de Nicolet-Yamaska tient d'abord à vous féliciter pour votre engagement et votre candidature aux élections municipales 2025. Qu'il s'agisse d'une première démarche ou d'un renouvellement de mandat, votre implication témoigne d'une volonté sincère de contribuer au développement et au mieux-être de votre communauté.

La CDC représente le volet social et communautaire de la MRC de Nicolet-Yamaska. Elle regroupe et soutient des dizaines d'organismes actifs dans la lutte à la pauvreté, le logement, la santé, la culture, la jeunesse, l'inclusion, la sécurité alimentaire et bien d'autres domaines. Ensemble, ces organisations constituent un moteur essentiel de solidarité, de participation citoyenne et de cohésion sociale sur notre territoire.

Dans le cadre de la présente campagne électorale, la CDC souhaite offrir à la population et aux acteurs du milieu social un portrait éclairé des priorités locales. Le questionnaire joint vise à mieux comprendre votre vision du développement social, du vivre-ensemble et de la transition socio-écologique dans votre municipalité.

Les réponses recueillies seront rendues publiques, dans un esprit d'éducation populaire, d'équité et de transparence, sans aucune affiliation partisane. Afin d'assurer une représentation complète de l'ensemble des candidatures, les absences de réponse seront également mentionnées lors de la diffusion des résultats.

 **Date limite pour retourner le questionnaire : le dimanche 26 octobre 2025, à 23 h 59.**
Veuillez retourner le document dûment rempli à l'adresse suivante : info@cdcnicolet-yamaska.ca

Nous vous remercions du temps que vous consacrerez à cet exercice démocratique et vous souhaitons une campagne à la fois humaine, constructive et à l'image de votre communauté.

La Corporation de développement communautaire Nicolet-Yamaska

Identification du/de la candidat.e

Prénom : Pascal

Nom : Mc Cool

Municipalité/ville : Saint-Zéphirin-de-Courval

Siège électoral visé : Conseiller #3

1. Crise socio-écologique

Les municipalités ont un rôle central à jouer dans la transition socio-écologique. Elles peuvent poser des gestes concrets pour réduire leur empreinte environnementale, renforcer la résilience des milieux de vie et protéger les citoyennes et citoyens les plus vulnérables.

Question principale :

- **Quelles mesures souhaitez-vous mettre en place, à l'échelle municipale, pour soutenir une transition écologique juste et inclusive sur votre territoire ?**

À Saint-Zéphirin-de-Courval, la transition écologique doit commencer par une meilleure gestion et une transparence réelle. Avant d'investir dans de nouveaux projets, il faut d'abord entretenir correctement nos infrastructures de base : aqueduc, fossés, routes rurales. Une approche écologique, c'est aussi une approche responsable des finances et des ressources.

Sous-questions :

- **Comment votre municipalité agit-elle ou agira-t-elle pour préserver la biodiversité et protéger la population contre les effets des changements climatiques (chaleur, inondations, feux, etc.) ?**

Je veux qu'on mette à jour notre plan de gestion de l'eau et qu'on renforce l'entretien préventif de l'aqueduc pour éviter les bris coûteux. On doit aussi protéger nos milieux naturels – boisés, ruisseaux, bandes riveraines – et soutenir les pratiques agricoles durables.

- **Comment pouvez-vous favoriser l'accès à des espaces publics verts, communs et sécuritaires comme leviers d'adaptation climatique ?**

Je souhaite aménager davantage d’espaces publics verts et sécuritaires dans le village : sentiers, parcs, aires de détente et d’activités familiales. Ces lieux favorisent la santé, la cohésion et la résilience face aux changements climatiques.

- **De quelle manière entendez-vous impliquer les citoyennes, citoyens et les organismes locaux dans la planification environnementale et les décisions municipales liées au climat ?**

Je propose la création d’un comité citoyen sur l’environnement et les infrastructures, pour que les décisions soient prises à visage découvert, avec les gens du village autour de la table.

2. Logement social et itinérance

L’accès à un logement abordable est un enjeu majeur dans plusieurs municipalités, et le manque de logements sociaux ou communautaires accentue la vulnérabilité de nombreuses personnes et familles.

Question principale :

- **Quelle est votre vision du logement social et communautaire dans votre municipalité ?**

La question du logement doit être mieux planifiée à Saint-Zéphirin. On ne peut plus se contenter d’attendre que les besoins deviennent urgents. Il faut anticiper – notamment pour les aînés et les jeunes ménages – et collaborer avec la MRC et les organismes régionaux pour créer des logements abordables et adaptés, sans dénaturer le milieu rural ni alourdir le fardeau fiscal.

Sous-questions :

- **Comment votre municipalité peut-elle favoriser le développement de logements sociaux, communautaires ou abordables sur son territoire ?**

Je souhaite qu’on identifie, avec la MRC, des terrains municipaux pouvant accueillir de petits projets de logements communautaires ou intergénérationnels, respectueux du caractère rural du milieu.

- **Quelles sont vos intentions concernant la préservation ou la création de locaux communautaires pour les organismes œuvrant auprès des citoyens ?**

Nos espaces publics doivent redevenir des lieux vivants. Plutôt que d’investir dans des projets déconnectés, il faut entretenir et réaménager les lieux existants – centre communautaire, salle municipale, parc, bibliothèque – pour les rendre accessibles à toutes et à tous.

- **De quelle façon entendez-vous utiliser les nouveaux pouvoirs municipaux en urbanisme (Loi 31) pour encourager des milieux de vie mixtes et accessibles ?**

La loi 31 donne aux municipalités des leviers supplémentaires en urbanisme, et il faut les utiliser avec discernement. Pour St-Zéphirin, cela signifie planifier à long terme plutôt que de réagir à court terme : réserver des zones pour des projets résidentiels bien intégrés, encourager des habitations de petite taille et des rénovations plutôt que l’étalement, et s’assurer que chaque développement respecte notre capacité d’infrastructure (aqueduc, routes, fossés).

- **Comment votre municipalité pourrait-elle collaborer avec d’autres acteurs (MRC, OBNL d’habitation, CIUSSS, etc.) pour répondre aux besoins urgents en matière de logement ?**

Une bonne planification passe par la concertation. Je souhaite que la municipalité travaille étroitement avec la MRC, les OBNL d’habitation, le CIUSSS et les partenaires régionaux pour dresser un portrait clair des besoins actuels et futurs. Ensemble, nous pourrions cibler les bons sites, coordonner les ressources et éviter les dépassements de coûts ou les décisions improvisées. Une telle approche permettra de bâtir des logements réellement durables et adaptés à notre réalité locale.

3. Transport collectif et adapté

Un service de transport collectif et adapté vient tout juste d’être mis en place dans la MRC Nicolet-Yamaska. Sa réussite dépendra de la capacité des municipalités à s’y impliquer activement, à le promouvoir et à en assurer la viabilité.

Question principale :

- **Comment comptez-vous appuyer et consolider le nouveau service de transport collectif et adapté dans votre municipalité ?**

Le transport collectif et adapté est vital pour briser l’isolement à Saint-Zéphirin. Je veux qu’on en fasse un vrai service de proximité, bien géré et connu des citoyens. La municipalité doit s’impliquer activement : écouter les besoins, ajuster les trajets et promouvoir le service,

afin qu'il devienne une solution concrète et durable pour nos aînés, nos travailleurs et nos jeunes.

Sous-questions :

- **Quelles actions concrètes votre municipalité pourrait-elle poser pour favoriser l'utilisation du transport collectif par les citoyennes et citoyens ?**

La clé, c'est la planification. Il faut adapter le service aux besoins réels : horaires pratiques, point d'arrêt bien situés et communication claire. Une bonne gestion et une promotion efficace feront la différence entre un service symbolique et un service réellement utilisé.

- **Comment voyez-vous le rôle des organismes communautaires dans la promotion et l'accompagnement des usagers du transport collectif et adapté ?**

En collaborant directement avec la municipalité, les organismes peuvent identifier les besoins, informer les citoyens et aider à coordonner le transport. Ils deviennent des relais de terrain qui facilitent l'accès et renforcent l'efficacité du service.

4. Développement social local

Le développement social vise à améliorer la qualité de vie, à renforcer la cohésion et à réduire les inégalités. Les municipalités, comme gouvernements de proximité, jouent un rôle clé dans cette démarche collective.

Question principale :

- **Quelle est votre vision du rôle de la municipalité dans le développement social de votre communauté ?**

Notre plus grand défi est social : le village s'est divisé, et le conseil municipal actuel a contribué à ce climat de méfiance. Je veux qu'on rebâtisse un esprit de communauté basé sur l'écoute, la transparence et la confiance.

Sous-questions :

- **De quelle manière votre municipalité pourrait-elle mieux reconnaître et soutenir l'expertise des organismes communautaires ?**

Les organismes communautaires sont des piliers du lien social. Je veux qu'on les reconnaisse officiellement, qu'on les consulte dans nos décisions et qu'on leur offre des moyens réels d'action.

- **Êtes-vous favorable à l'idée de prévoir un budget municipal dédié au développement social ou à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion ?**

Oui, mais avant de dépenser, il faut planifier. Une gestion rigoureuse des priorités, des coûts et des échéanciers éviterait les dépassements et les décisions improvisées. Chaque dollar investi doit répondre à un vrai besoin collectif et être justifié publiquement.

- **Comment pourriez-vous encourager la participation citoyenne et intersectorielle dans les projets ou politiques locales ?**

Je proposerai que toute grande décision soit précédée d'une consultation publique réelle, avec comptes rendus publiés. Ce n'est qu'ainsi qu'on regagnera la confiance.

- **Comment conciliez-vous développement économique et développement social sur le territoire municipal ?**

Le développement économique ne doit pas se faire au détriment du bien-être collectif. Chaque dollar dépensé doit renforcer notre communauté, pas la diviser.

5. Vivre-ensemble et inclusion

Les municipalités sont des lieux de proximité où se bâtissent la solidarité, l'égalité et la cohésion. Dans un contexte de polarisation sociale et d'inégalités croissantes, elles ont un rôle essentiel à jouer pour maintenir un climat sain et inclusif.

Question principale :

- **Comment votre municipalité peut-elle favoriser un climat de vivre-ensemble inclusif, sécuritaire et équitable pour l'ensemble des citoyennes et citoyens ?**

Saint-Zéphirin a besoin de retrouver le goût du vivre-ensemble. Il faut sortir de la logique d'opposition entre "anciens" et "nouveaux" : nous formons un seul village, avec des forces complémentaires.

Sous-questions :

- **Quelles mesures locales souhaitez-vous mettre en place pour rejoindre les personnes les plus isolées ou marginalisées ?**

Je souhaite mettre sur pied des initiatives de voisinage et de bénévolat intergénérationnel pour briser l'isolement, particulièrement chez les aînés et les personnes seules.

- **Comment entendez-vous promouvoir l'égalité entre les genres, la diversité culturelle et l'inclusion dans vos politiques municipales ?**

Je crois qu'une municipalité inclusive passe par le respect de tous, sans jugement. Nos politiques doivent refléter cette ouverture, dans la représentation, les communications et les activités.

- **Quelle place souhaitez-vous accorder aux organismes communautaires dans la création de liens sociaux et la lutte à l'isolement ?**

Les organismes communautaires sont essentiels pour tisser des ponts entre les groupes. Ils doivent être considérés comme partenaires, pas comme suppléants.

- **Comment votre municipalité peut-elle devenir un modèle de participation démocratique et de respect des droits humains ?**

Je veux que la municipalité redevienne un modèle de démocratie locale vivante : accès à l'information, assemblées ouvertes, décisions expliquées. C'est ainsi qu'on bâtit le respect et la confiance.

Section finale (suggestion)

- **Souhaitez-vous ajouter un commentaire libre** sur votre vision d'une municipalité solidaire, écologique et inclusive ?
(250 mots maximum)

Je rêve d'un Saint-Zéphirin-de-Courval où la transparence et la participation remplacent le silence et la méfiance.

Où l'argent public est investi avec bon sens, où les routes et l'aqueduc sont entretenus correctement, et où les projets municipaux servent vraiment à rapprocher les gens.

Je veux qu'on redonne vie à notre communauté : des activités rassembleuses, une gestion honnête, une écoute réelle.

Notre village mérite mieux que des décisions prises à huis clos ; il mérite une direction ouverte, humaine et tournée vers le bien commun.

C'est dans cet esprit que je souhaite servir, pour reconstruire ensemble un Saint-Zéphirin fort, uni et fier.